Le Mrap saisit la Halde pour une femme voilée refoulée d'une auto-école

17/09/2008 à 20h02

Le mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples (MRAP) a annoncé mercredi avoir saisi la Haute autorité de lutte contre les discriminations (Halde) après qu'une jeune musulmane a été refoulée d'une auto-école de Seine-Saint-Denis en raison de son voile.

Il y a une semaine, Sabeh Kadi, 26 ans, a demandé à s'inscrire à l'auto-école Cabriolet Roadster des Pavillons-sous-Bois où on lui a répondu que "les tchadors" et "foulards" étaient "interdits" avant de lui conseiller de chercher une autre auto-école, a assuré à l'AFP cette Française d'origine maghrébine, mère de trois enfants, qui se dit "choquée" et "blessée".

Le moniteur qu'elle a rencontré a expliqué à l'AFP que son agence *"n'interdit à personne de s'inscrire mais prévient les candidats que tous les couvre-chefs doivent être retirés dans la salle de code et en leçon de conduite*".

suite